

Référentiel professionnel DEES du 20 juin 2007

Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé

ANNEXE I

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL

1.1. *Définition de la profession et du contexte de l'intervention*

L'éducateur spécialisé, dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'action collective en direction des groupes et des territoires.

Son intervention, dans le cadre d'équipes pluri-professionnelles, s'effectue conformément au projet institutionnel répondant à une commande sociale éducative exprimée par différents donneurs d'ordre et financeurs, en fonction des champs de compétences qui sont les leurs dans un contexte institutionnel ou un territoire.

L'éducateur spécialisé est impliqué dans une relation socio-éducative de proximité inscrite dans une temporalité. Il aide et accompagne des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.

Pour ce faire, il établit une relation de confiance avec la personne ou le groupe accompagné et élabore son intervention en fonction de son histoire et de ses potentialités psychologiques, physiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles

L'éducateur spécialisé a un degré d'autonomie et de responsabilité dans ses actes professionnels le mettant en capacité de concevoir, conduire, évaluer des projets personnalisés ou adaptés à des populations identifiées. Il est en mesure de participer à une coordination fonctionnelle dans une équipe et de contribuer à la formation professionnelle d'autres intervenants.

L'éducateur spécialisé développe une fonction de veille et d'expertise qui le conduit à être interlocuteur et force de propositions pour l'analyse des besoins et la définition des orientations des politiques sociales ou éducatives des institutions qui l'emploient. Il est en capacité de s'engager dans des dynamiques institutionnelles, inter-institutionnelles et partenariales.

L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels il travaille soient considérés dans leurs droits, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et soient soutenus dans le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans leur milieu de vie.

L'éducateur spécialisé intervient principalement, mais sans exclusive, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.

Référentiel professionnel DEES du 20 juin 2007

1.2. Référentiel fonctions/activités

Etablissement d'une relation, diagnostic éducatif	Accompagnement éducatif de la personne ou du groupe	Conception et conduite d'une action Socio-éducative au sein d'une équipe	Construction d'un cadre d'analyse et d'une expertise des pratiques éducatives et sociales
<ul style="list-style-type: none"> - S'approprié et analyse les informations concernant la commande sociale et la situation de la personne ou du groupe. - Etablit une relation éducative avec la personne, la famille ou le groupe. - Elabore un diagnostic éducatif, une hypothèse d'intervention socio-éducative et préfigure un projet individuel adapté à la situation de la personne (ou du groupe) et en cohérence avec le projet institutionnel ou le mandat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilise les ressources de l'environnement de la personne ou du groupe. - Mobilise les ressources de la personne ou du groupe et développe ses capacités. - Exerce une fonction symbolique permettant la distinction des rôles et places dans une société ; rappelle les lois et règles sociales permettant à la personne ou au groupe de s'y inscrire en tant que citoyen. - Accompagne la personne ou le groupe dans la construction de son identité et de sa singularité dans le respect le plus large possible de ses choix et de son intimité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construit une intervention adaptée aux attentes et/ou aux besoins de la personne (ou du groupe) en cohérence avec la commande sociale et le projet institutionnel. - Réalise et ajuste les projets sociaux et éducatifs dans un système d'acteurs multiples. - Intervient en qualité de « référent » de la personne ou du groupe vis-à-vis de l'institution dans un rôle de régulation. - Contribue à la mise en œuvre du projet : gestion logistique et financière d'activités, ou de séquences collectives, de nature socio-éducative. - Evalue les actions menées dans le cadre du projet social ou éducatif, ou des mesures individuelles assurées. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'implique dans une structure sociale ou au sein d'une équipe éducative et dans un travail pluridisciplinaire et coopératif de personnes relevant de professionnalités différentes. - Echange les informations nécessaires aux besoins d'un milieu professionnel au sein duquel la communication est à la fois institutionnelle et informelle. - Prête une attention permanente à l'évolution des connaissances techniques et théoriques du champ social ou éducatif afin de maintenir une pratique adaptée à ces évolutions. - Capitalise de manière permanente les acquis de l'expérience individuelle et collective par une

Référentiel professionnel DEES du 20 juin 2007

			formalisation de ceux-ci, en vue de faire progresser et de partager son propre savoir
--	--	--	---

Référentiel professionnel DEES du 20 juin 2007

1.3. *Domaine de compétences*

Domaine de compétences 1. - Accompagnement social et éducatif spécialisé :

Instaurer une relation.
Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités.
Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique.
Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective.
Animer la vie quotidienne.

Domaine de compétences 2. - Conception et conduite de projet éducatif spécialisé :

Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif :
Observer, rendre compte et analyser les situations éducatives.
Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif.

Conception du projet éducatif :
Etablir un diagnostic socio-éducatif.
Concevoir un projet éducatif.
Evaluer le projet éducatif.

Domaine de compétences 3. - Communication professionnelle :

Travail en équipe pluri-professionnelle :
S'inscrire dans un travail d'équipe.
Elaborer, gérer et transmettre de l'information.
Coordination :
Elaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs.
Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative.

Domaine de compétences 4. - Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles :

Implication dans les dynamiques institutionnelles :
Etablir une relation professionnelle avec les partenaires.

Référentiel professionnel DEES du 20 juin 2007

Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet.
 Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques.

Travail en partenariat et en réseau :

Développer des actions en partenariat et en réseau et contribuer à des pratiques de développement social territorialisé.

Développer et transférer ses connaissances professionnelles.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1	
Accompagnement social et éducatif spécialisé	
COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
Instaurer une relation	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir recueillir et analyser des informations et des documents concernant la commande sociale et la situation de la personne ou du groupe. - Savoir observer les attitudes et comportements des usagers. - Savoir développer une écoute attentive et créer du lien. - Savoir identifier et réguler son implication personnelle.
Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe. - Savoir repérer et respecter les déficiences, incapacités et handicaps. - Savoir mettre en œuvre des actions adaptées dans le respect des droits et aspirations de la personne. - Savoir adopter une posture éthique. - Savoir favoriser l'expression et la communication - Savoir expliciter les normes et usages sociaux. - Savoir aider la personne à se positionner
Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir favoriser l'apprentissage des règles de vie collective. - Savoir se positionner auprès de la personne aidée en tant qu'adulte de référence.
Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir comprendre une situation. - Savoir exploiter une relation d'échange. - Savoir affiner ses objectifs de travail. - Savoir instaurer une coopération avec la famille et les proches.

Référentiel professionnel DEES du 20 juin 2007

	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir concevoir et mener des activités de groupe et rendre compte de leur budget.
Animer la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir proposer des axes d'animation. - Savoir prévenir et repérer les situations de maltraitance. - Savoir repérer, apprécier en équipe les indices inquiétants concernant la santé ou la mise en danger des personnes confiées. - Savoir inscrire la vie quotidienne de l'individu ou du groupe dans une dimension citoyenne. - Savoir contribuer à l'épanouissement de l'individu au sein du collectif. - Savoir utiliser les techniques de gestion des conflits

Référentiel professionnel DEES du 20 juin 2007

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2	
Conception et conduite de projet éducatif spécialisé	
COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
Participer à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif. Observer, rendre compte et analyser les situations éducatives.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir collecter et analyser des données et des observations. - Savoir formaliser et restituer les éléments recueillis. - Savoir évaluer l'apport des activités au projet éducatif. - Savoir réajuster l'action éducative en fonction de cette évaluation. - Savoir tenir compte des éléments qui caractérisent une situation individuelle, des groupes ou un territoire dans la réponse éducative. - Savoir mettre en lien des constats avec l'environnement social et économique.
Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir mobiliser les ressources, projets et réseaux internes et externes à l'institution. - Savoir prendre en compte la place et le rôle des familles. - Savoir anticiper les difficultés, ajuster et réguler les actions. - Savoir rendre compte de l'évolution du projet.
Conception du projet éducatif. Etablir un diagnostic socio-éducatif.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir réaliser la synthèse d'approches pluri-professionnelles permettant d'établir un diagnostic socio-éducatif. - Savoir intégrer un diagnostic socio-éducatif à un projet personnalisé.
Concevoir un projet éducatif.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier le cadre de sa mission et participer à l'élaboration d'une stratégie d'équipe. - Savoir poser des hypothèses d'action éducative en fonction d'un diagnostic. - Savoir formaliser les étapes et objectifs d'un projet.
Evaluer le projet éducatif.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir faire le bilan des actions menées et des objectifs atteints. - Savoir présenter le bilan des actions menées et des objectifs atteints. - Savoir rechercher et prendre en compte les analyses des différents acteurs du projet personnalisé.

Référentiel professionnel DEES du 20 juin 2007

DOMAINE DE COMPÉTENCES 3 Communication professionnelle	
COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
Travail en équipe pluri-professionnelle. S'inscrire dans un travail d'équipe.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir coopérer avec d'autres professionnels, solliciter leur avis, leurs connaissances, leurs compétences. - Savoir transmettre ses propres analyses. - Savoir confronter ses analyses.
Elaborer, gérer et transmettre de l'information.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir sélectionner des informations pour les transmettre en protégeant la vie privée des personnes ou le caractère confidentiel des informations saisies. - Savoir traiter et conserver des informations. - Savoir donner du sens aux informations pour une aide à la décision. - Savoir construire et rédiger des analyses. - Savoir argumenter des propositions. - Savoir écrire la synthèse d'une situation. - Savoir utiliser les nouvelles technologies.
Coordination. Elaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir élaborer des courriers et des textes synthétiques et analytiques. - Savoir produire des documents transmissibles à des tiers (juges, autorités de contrôle etc.).
Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir animer une réunion de travail. - Savoir soutenir et accompagner les orientations d'une équipe. - Savoir organiser la cohérence des interventions des différents membres d'une équipe. - Savoir utiliser les techniques de gestion des conflits.

Référentiel professionnel DEES du 20 juin 2007

DOMAINE DE COMPÉTENCES 4	
Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles	
COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
Implication dans les dynamiques institutionnelles. Etablir une relation professionnelle avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir représenter son service. - Savoir accueillir. - Savoir adapter son mode de communication aux partenaires.
Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir négocier avec les personnes, les institutions. - Savoir contribuer à l'élaboration du projet institutionnel. - Savoir intégrer son action dans le cadre du projet institutionnel.
Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux. - Savoir actualiser ses connaissances professionnelles. - Savoir capitaliser les expériences professionnelles. - Savoir prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles.
Travail en partenariat et en réseau. Développer des activités en partenariat et en réseau et contribuer à des pratiques de développement social territorialisé.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier les partenaires institutionnels de son environnement et connaître leur culture. - Savoir établir des relations avec l'ensemble des acteurs. - Savoir conduire des actions conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire et culturelle. - Savoir argumenter des propositions dans le cadre de l'élaboration de projets territoriaux de politique sociale. - Savoir animer un réseau de professionnels. - Savoir décoder les positionnements et les stratégies de l'ensemble des acteurs.
Développer et transférer ses connaissances professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir conceptualiser ses pratiques professionnelles. - Savoir s'auto-évaluer. - Savoir appliquer les méthodologies de recherche. - Savoir assurer une fonction de tutorat pour la formation des futurs professionnels. - Savoir transmettre des valeurs, connaissances et méthodes professionnelles et les traduire dans les pratiques.